

Département de la
CORREZE

Commune de
SEILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 16

Délibération N° 005-2025

**AFFECTATION DU
RESULTAT**

L'an deux mil vingt-six le douze du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Mme Simone CROUZETTE, Maire.

Date de convocation du Conseil : le 12 février 2026

Présents :

MMES CROUZETTE, NOEL, BOUDRIE, CLEDIERE, CERTAIN
MM. LEYRIS, CHAMBRAS, MAZEAUD, RHODES, SAGE, MANCI,
ORLIANGES

Absents excusés :

Mme VILLATOUX (procuration à M. LEYRIS)
Mme VERDEYME (procuration à M. SAGE)
Mme MARLINGE (procuration à Mme BOUDRIE)
M. VILLETTE (procuration à M. MANCI)
M. FOURCHES
Mme POUGET

Absent non excusé :

Mme MOUSNIER

Secrétaire de Séance : M. Jean-Luc CHAMBRAS

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M57
- Le Conseil Municipal, après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Décide de statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- **Fonctionnement** : Excédent de l'exercice 2025 : 239 135.01€
- **Investissement** Déficit de l'exercice 2025 : 105 129.33€
- **Restes à réaliser (RAR) Investissement 2025 :**

Dépenses : 87 962.53€ Recettes : 72 403.52€ Solde : - 15 559.01€

Besoin de financement : 120 688.34€

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE 2024**

Besoin de financement : 120 688.34€

Affectation en réserves R1068 en investissement 239 135.01€

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Simone CROUZETTE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211925508-20260212-D006-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2026